

## Dévalider la scène

Revue *thaêtre*, chantier#12

### Appel à contributions

Contrairement aux discriminations de genre, de classe et de race, celles liées au handicap sont pour l'instant très peu étudiées, que ce soit par la recherche en arts du spectacle ou par le secteur professionnel. Alors que les termes *sexisme*, *classisme* et *racisme* y sont régulièrement employés, il est rare que celui de *validisme* soit mobilisé.

Ce terme permet pourtant de dénaturer le handicap et de le penser comme une construction sociale. Il désigne le système de discrimination reposant sur une distinction binaire entre d'un côté les corps et les esprits considérés comme « normaux » donc « valides », de l'autre les corps et les esprits considérés comme « anormaux », donc « handicapés ».

Le Québec utilise le terme « capacitisme » pour nommer la même idée, et parle de « diversité capacitaire » pour rendre compte de la variété des expériences de vie en fonction des capacités intellectuelles, physiques et psychologiques des individus. La prise en compte de cette variété fait émerger une autre conception des validités et des handicaps, non plus pensés en termes d'opposition, mais considérés plutôt comme se prolongeant les uns les autres dans un continuum. En France, les politiques dites de « diversité » se concentrent sur la multiplicité des origines perçues, tandis que le handicap est majoritairement pris en charge à travers le prisme de l'accessibilité ou de l'inclusion. Alors que les *gender*, les *queer*, les *postcolonial* ou les *subaltern studies* sont désormais intégrées dans la recherche en arts du spectacle, ce n'est pas le cas des *disability* ni des *crip studies*<sup>1</sup>.

En se concentrant sur la France, dont la politique culturelle et médico-sanitaire se distingue d'autres pays occidentaux<sup>2</sup>, le chantier *Dévalider la scène* propose d'explorer les façons dont les arts de la scène peuvent déjouer le validisme à différents niveaux :

---

<sup>1</sup> En témoigne leur absence dans le récent *Manuel des études théâtrales* (dir. Martial Poirson, Paris, Armand Collin, 2024), qui propose un état des lieux de la discipline se voulant exhaustif.

<sup>2</sup> Les propositions portant sur d'autres aires culturelles seront néanmoins les bienvenues, soit à titre de comparaison, soit en incluant une contextualisation à même d'en faire percevoir les spécificités

- **En sortant du présupposé que l'ensemble du public est « valide ».**

Ce présupposé est l'un des premiers facteurs d'exclusion des personnes en situation de handicap des métiers du spectacle vivant : comment avoir envie de devenir artiste quand on n'a pas été spectateur ou spectatrice ?

Penser le théâtre au prisme du handicap vient questionner certaines catégories couramment employées par les salles de spectacles. Ainsi, la formulation « tout public » désigne en réalité des catégories d'âge et devient excluante quand le spectacle en question n'est absolument pas accessible aux personnes porteuses de déficiences sensorielles. Certains spectacles sont, de fait, conçus pour voyants et entendants, alors même qu'ils s'emparent de figures sourdes et/ou aveugles. Ainsi, *Helen K.*, d'Elsa Imbert (2018), propose un parcours poétique inspiré de la vie d'Helen Keller, mais n'est pas accessible aux personnes aveugles ni aux personnes sourdes sans une audiodescription ou une adaptation en LSF pensées en dehors du processus de création et proposées à des dates spécifiques. *A contrario*, dans *Le Verso des Images* (2022), spectacle consacré à Louis Braille, la compagnie Hors-Champ a réfléchi dès la création à l'accessibilité pour un public déficient visuel, notamment par une recherche sonore, et sans s'interdire de développer une scénographie très visuelle.

La formule « naturellement accessible » a certes été conçue<sup>3</sup> pour indiquer à certaines catégories de personnes en situation de handicap qu'elles pourront profiter du spectacle. Elle est majoritairement utilisée pour désigner des spectacles dont l'esthétique repose sur peu d'éléments visuels ou qui contiennent peu de paroles ou sont surtitrés – considérés *a posteriori* comme accessibles respectivement aux personnes aveugles ou malvoyantes et aux personnes sourdes et malentendantes.

Il existe cependant des expériences artistiques qui réfléchissent, dès la création, à la diversité capacitaire des spectateurs et spectatrices, et inventent des moyens esthétiques pour ne pas exclure certaines catégories de public – sans pour autant cibler spécifiquement un public handicapé, comme le fait par exemple le projet « FALC en scène », et sans que le handicap soit forcément thématiqué dans le spectacle. Par exemple, dans *Mamamé* de la compagnie Les Singuliers Associés (Limoges, 2024), la volonté d'intégrer l'audiodescription au spectacle a conduit à en faire un élément dramaturgique : la voix intérieure du personnage en scène.

C'est à ce type de démarches artistiques que le chantier souhaite s'intéresser.

---

<sup>3</sup> A. Fertier, M. Govindjee et D. Carliez (dir.), *Accessibilité et spectacle vivant. Guide pratique*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008.

- **En sortant du présupposé que tous les personnages sont « valides »**

Dans *La Couleur des rôles*, Maxime Cervulle et Sarah Lécossais mettent en évidence le débat théâtral à l'œuvre chez les metteurs et metteuses en scène au sujet de la signification scénique de la couleur de peau des interprètes :

Deux positions s'affrontent dans ce débat. [...] La première position affirme que la couleur de peau des comédien.ne.s au plateau constituerait un élément à part entière de la dramaturgie et qu'elle jouerait un rôle dans l'élaboration du sens du spectacle. La distribution des rôles devrait donc, selon cette conception, tenir compte des effets de sens générés par les types de physique et la couleur des carnations. Une seconde position considère à l'inverse que la couleur de peau n'est pas, sur scène, particulièrement signifiante : il serait donc nécessaire de distribuer les rôles indépendamment de la couleur des interprètes<sup>4</sup>.

Dans le cas de la couleur de peau, les deux positions émanent d'artistes qui « affirment leur adhésion à une norme antiraciste<sup>5</sup> ». Qu'en est-il de la signification scénique du handicap des interprètes ? Quels pourraient être les termes d'un débat entre artistes affirmant leur adhésion à une norme antivalidiste ?

La première position confère au handicap un sens dramaturgique. C'est le cas, par exemple, dans la mise en scène que Philippe Adrien fait du *Malade imaginaire* en 2001, où les déficiences physiques ou sensorielles des interprètes acquièrent une valeur allégorique : la cécité de Bruno Netter, qui interprète Argan, renvoie à l'aveuglement du personnage ; le handicap moteur de Sergio Maladuca et Pierre Delmer qui jouent M. Purgon et Thomas Diafoirus propose des personnages « aussi boiteux que leur médecine<sup>6</sup> », etc.

La deuxième position considère que le handicap n'a pas à avoir de signification dramaturgique. Cela semble être le parti pris de Madeleine Louarn, qui distribue les interprètes de la troupe Catalyse dans des pièces aux esthétiques variées, depuis *Alice ou le monde des merveilles* (2007) jusqu'à *Gulliver, le dernier voyage* (2021) en passant par *Les Oiseaux* (2012) ou *Le grand théâtre d'Oklahoma* (2018)<sup>7</sup>. Si cette position n'interdit pas de penser le handicap en termes esthétiques ou dramaturgiques, elle ouvre, comme la présence d'interprètes racisés, à des questions sociologiques de représentation de la diversité de la population.

---

<sup>4</sup> Maxime Cervulle et Sarah Lécossais, *La Couleur des rôles*, Bordeaux, Le Bord de l'eau, p. 29.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Marie Astier, « La distribution de comédien(ne)s en situation de handicap dans les spectacles de Philippe Adrien : enjeux éthiques, esthétiques et dramaturgiques », *Agôn* [En ligne], 7 | 2015, URL : <http://journals.openedition.org/agon/3338>.

<sup>7</sup> Marie Astier, *Présence et représentation du handicap mental sur la scène contemporaine française*, thèse de doctorat, Toulouse 2, 2018, p. 353-381.

Les propositions de contributions pourront s'intéresser à l'une ou l'autre de ces positions. Dans les deux cas, il s'agit de sortir d'une logique d'emplois, qui assignerait les interprètes handicapés à des rôles de personnages ayant le même handicap qu'eux. Ces rôles, quand ils existent, étant majoritairement écrits d'un point de vue validiste, sortir de cette logique peut aider à échapper aux représentations stéréotypées.

- **En sortant du présupposé que seules les histoires de personnes « valides » ont une valeur artistique**

Même lorsqu'elles sont programmées dans des institutions culturelles, les créations de personnes handicapées ne bénéficient pas d'une pleine et entière reconnaissance artistique. Elles sont encore beaucoup renvoyées à des pratiques thérapeutiques et/ou amateurs. Par ses textes et ses performances, l'artiste pluridisciplinaire No Anger invite à sortir de l'*able gaze*, qui est au validisme ce que le *male gaze* est au sexisme. En 2021 dans « L'invisibilisation des artistes handicapé.e.s », iel écrit :

Par-delà toutes les représentations qui entourent mon corps et ensèrent sa danse et son écriture dans des images médicales ou sensationnalistes, par-delà les arts produits par la culture valide, j'ai appris à être fierx de mon corps et qu'il pouvait être création artistique, et non pas seulement narration figée dans un imaginaire hégémonique<sup>8</sup>.

En 2023, dans *Le Masque du Freak*, iel joue avec l'héritage des *freak shows*. Conscientx que la perception de son corps sur scène est saturée de l'imaginaire des exhibitions foraines, iel met en place un récit qui le sort de cette assignation, mais aussi des représentations majoritaires du handicap que sont d'un côté le misérabilisme et de l'autre l'*inspiration porn* (pornographie de l'inspiration)<sup>9</sup>, où les personnes handicapées sont considérées comme des sources d'inspiration pour les personnes « valides », appelées à se dépasser en suivant leur héroïque exemple et à relativiser leurs propres problèmes. Dans cette performance No Anger revendique son inscription dans la *crip culture*, à l'intersection de l'expérience *handie* et de l'expérience queer.

Le chantier s'intéresse aux œuvres qui renouvellent les corpus en Arts du spectacle en ce qu'elles donnent droit de cité au point de vue de personnes aux capacités diversifiées, en adoptant un *disabled gaze*. Ces œuvres invitent à repenser la notion même d'accessibilité puisqu'elles mettent en évidence la nécessité d'une formation en *Disability* et *Crip Studies*

---

<sup>8</sup> No Anger, « L'invisibilisation des artistes handicapé.e.s », *Multitudes*, 2024/1, n°94, p. 89.

<sup>9</sup> Le concept, aujourd'hui très courant dans les milieux militants, a été forgé par la comédienne et activiste australienne Stella Young (1982-2014). Voir Stella Young, « We're not here for your inspiration », *ABC News*, 03/07/2012.

pour que les personnes dites « valides » puissent percevoir les références mobilisées.

- **En sortant du présupposé que tous les membres des équipes sont « valides »**

L'organisation sociale du travail en général n'étant pas pensée pour inclure des travailleurs et travailleuses handicapés, les conditions de travail, dans un secteur aussi concurrentiel et financièrement précaire que le spectacle vivant, peuvent être particulièrement excluantes pour les interprètes comme pour d'autres membres des équipes artistiques, techniques et administratives.

Si, en France, les théâtres de plus de vingt salariés sont assujettis à l'obligation d'emploi, ce n'est pas le cas pour la plupart des compagnies employeuses, et les aides à l'emploi spécifiques ne concernent en général pas les emplois intermittents sur des durées courtes. Ce contexte politique, administratif et financier conduit inexorablement, comme dans d'autres champs professionnels, à privilégier l'emploi de personnes qui n'ont pas de « besoins spécifique », ce qui évite d'avoir à aménager le temps de travail ou à repenser les conditions de création.

Cela porte notamment à une banalisation de l'emploi d'interprètes « valides » pour jouer des rôles de personnages handicapés, ce que les groupes militants appellent le *cripping up*. Alors qu'il est aujourd'hui admis que faire jouer un personnage racisé par un interprète blanc pose problème, l'équivalent validiste du *black face* n'est guère contesté, confortant les « imaginaires hégémoniques » dénoncés par No Anger. Ainsi Elena Chamorro regrette-t-elle que dans *Toutes les autres* (2025), de Clothilde Cavaroc, mis en scène par Élise Noirot, le personnage principal, qui a perdu l'usage de ses jambes, ne soit pas interprété par une comédienne ayant cette expérience de vie. Cela aurait peut-être permis, selon elle, de confronter l'autrice et la metteuse en scène aux présupposés validistes (notamment sur la sexualité des femmes handicapées) patents dans le texte<sup>10</sup>.

Cependant, les institutions commencent à réfléchir (plus de 20 ans après la loi qui devait les y contraindre) à des solutions pour rétablir une égalité des chances par mise en place de dispositifs d'accompagnement pris en charge par l'État. Les ministères de la Culture, du Travail et de la Santé se penchent en ce moment sur la reconnaissance de nouveaux métiers pour accompagner les artistes en situation de handicap – en particulier mental<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Elena Chamorro, « *Toutes les autres*. Une fiction validiste avec cul et sans tête », juillet 2025, <https://blogs-mediapart-fr.biblelec.univ-lyon2.fr/elena-chamorro/blog/260725/toutes-les-autres-une-fiction-validiste-avec-cul-et-sans-tete>.

<sup>11</sup> Lancé depuis 2023 par le Centre National de la Création Adaptée (CNCA), le projet « Les Nouveaux Accompagnements » vise « à lever les freins structurels et organisationnels qui empêchent les artistes en situation de handicap de se professionnaliser et d'accéder

De la même façon que le métier de coordinatrice d'intimité a été créé pour répondre aux problèmes de sexisme dans l'industrie cinématographique, la prise en compte du validisme dans le spectacle vivant conduit, de fait, à la naissance de professions qui n'ont pas encore de nom reconnu (« facilitation artistique<sup>12</sup> », « accompagnement éducatif<sup>13</sup> »...).

Ce chantier accueillera des propositions étudiant les bouleversements induits par la présence, au sein des équipes, de personnes handicapées, que ce soit dans l'organisation du travail (horaires, conditions de travail, expression de besoins spécifiques...) ou dans la visibilisation des expériences vécues et le renouvellement des imaginaires.

Il pourra être fructueux, par exemple, d'étudier les processus de création dans le spectacle vivant par le prisme du *crip time*, défini comme un défi aux attentes normatives et normalisantes en matière de rythme et d'horaires. Plutôt que de plier les corps et les esprits handicapés pour qu'ils s'adaptent à l'horloge, le temps crip plie l'horloge pour qu'elle s'adapte aux corps et aux esprits handicapés<sup>14</sup>.

Au sein des équipes, les propositions pourront s'intéresser à d'autres fonctions que celles d'interprète, et en particulier celles de direction artistique (comme Alice Davazoglou, danseuse et chorégraphe porteuse de trisomie 21, dans *Danser ensemble*), de formation (comme les interprètes en situation de handicap mental ou psychique de la compagnie de L'Oiseau-mouche auprès de publics scolaires), d'écriture (comme Arnaud Gélis, comédien à l'ESAT de la Bulle Bleue et auteur du *Pyjama bleu*).

La revue *thaître* accueille différents formats de contributions :

- Articles scientifiques
- Entretiens (transcrits et/ou vidéo et/ou audio)
- Carnets de création
- Créations (textes, images, vidéos, œuvres sonores...)

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité du contenu de ce chantier : les normes de rédaction seront précisées aux contributeurs et contributrices dont la proposition aura été retenue.

---

pleinement au milieu artistique en concevant un modèle d'accompagnement sur mesure ; testant et professionnalisant les pratiques d'accompagnement à partir de cas pratiques ; identifiant et mobilisant les ressources nécessaires pour pérenniser ces dispositifs » (<https://innovation.agefiph.fr/projets-soutenus/les-nouveaux-accompagnements>).

<sup>12</sup> Catherine Hargreaves et Adèle Gascuel, *Back to reality*, 2024. Le spectacle est une enquête sur la sœur aînée de Catherine Hargreaves, porteuse de trisomie. L'un des comédiens, George Webster, est lui aussi trisomique.

<sup>13</sup> Spectacles de la troupe Catalyse.

<sup>14</sup> Alison Kafer, *Feminist, Queer, Crip*, Bloomington, Indiana University Press, 2013, p. 27.

## **Calendrier indicatif**

Les propositions d'une demi-page (350 mots environ), accompagnées d'une courte bio-bibliographie, sont à envoyer pour le **30 mai 2026** aux deux adresses suivantes :

- marieastier@wanadoo.fr
- laetitia.dumont-lewi@univ-lyon2.fr

Le comité scientifique rendra ses réponses mi-juin 2026, et les articles seront à remettre pour le 1<sup>er</sup> octobre 2026. Les articles seront ensuite soumis au comité éditorial de la revue *théâtre* pour une parution en juillet 2027.

## **Coordinatrices du chantier**

- Marie Astier, artiste-chercheuse, docteure en études théâtrales, maîtresse de conférences associée, Université d'Artois.
- Laetitia Dumont-Lewi, maîtresse de conférences en études théâtrales, Université Lumière-Lyon 2.

## **Bibliographie indicative**

*Accéder à la scène. Enjeux de la professionnalisation des artistes en situation de handicap, Sociographe*, n° 4, N°hors-série 16, 2023.

ASTIER Marie, « *Gulliver, le dernier voyage*, premier spectacle de la troupe permanente du CNCA », *Théâtre/Public*, n° 4, vol. 242, 2021, p. 1421-46.

ASTIER Marie, « La distribution de comédien(ne)s en situation de handicap dans les spectacles de Philippe Adrien: enjeux éthiques, esthétiques et dramaturgiques », *Agôn*, n° 7, 2015.

ASTIER Marie, « *Le grand théâtre d'Oklahoma: Une fable politique sur l'intégration* », *Théâtre/Public*, n° 3, vol. 233, 2019, p. 116-119.

ASTIER Marie, *Présence et représentation du handicap mental sur la scène contemporaine française*, thèse de doctorat, Toulouse 2, 2018.

BLANQUER Zig, *Nos existences handies*, Magnat-l'étrange, Tahin Party 2025.

CARLOS Marina, *Je vais m'arranger : comment le validisme impacte la vie des personnes handicapées*, 2020.

CHAMORRO Elena, « Free Frida: entre able gaze et approches anti-validistes », *Amnis. Revue d'études des sociétés et cultures contemporaines Europe/Amérique*, n° 22, 2023.

CHOTTIN Marion et DORIA Corinne, *Handicap, déficience, différence: Une introduction aux disability studies*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, espaces, temps », 2026.

DAVAZOGLU Françoise, *Danse et condition handicapée: quels pouvoirs d'agir?*, thèse de doctorat, Paris 8, 2025.

DE SAINT MARTIN Claire et ASTIER Marie, « Le théâtre pour éveiller un regard inclusif », *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, vol. 31, 2021, p. 14-23.

HEUSSAFF Sarah, « Handicap et arts : en finir avec une perpétuation de la violence », *Era Novum*, vol. 1, n°1, 2021, p. 127-136.

HEUSSAFF Sarah, « Pratiques artistiques contemporaines : les arts visuels au service d'une autoreprésentation et d'une transmission des enjeux des disability studies » *Revista Inclusiones*, janvier-mars, volume 3, Centre de Estudios y perfeccionamiento Universitario, Santiago de Chile, 2016, p. 10-18.  
*Justice handie pour des futurs dévalidés*, *Multitudes*, n° 1, vol. 94, 2024.

KAHN Chiara et PUISEUX Charlotte, *Plutôt vivre ! Comprendre le validisme et valoriser une culture crip*, Le Cavalier Bleu, 2025.

*La théorie féministe au défi du handicap : recueil de textes des feminist disability studies*, Paris, Cambourakis, coll. « Sorcières », 2025.

RICCI Charlotte, *Des humains et des arts : artistes jugés « hors-normes » sur les scènes contemporaines*, thèse de doctorat, Paris 8, 2017.

SCHMITT Pierre, *Signes d'ouverture : contributions à une anthropologie des pratiques artistiques en langue des signes*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2020.

VERDIER Maud, « Activisme artistique et nouvelles esthétiques théâtrales », *Figures de l'art - Revue d'études esthétiques*, vol. 40, 2023, p. 184-193.

VERDIER Maud, « Artistes en situation de handicap : une approche conversationnelle de l'identité personnelle », *Langage et Société*, n° 1, N°175, 2022, p. 141-163.